

IMAGIN'CADRES

Durée : 2 jours + 1 jour



1^{re} partie :

Modifier son regard sur les cadres et le management.

Travailler sur les représentations syndicales sur les cadres et lever les résistances pour aller à la rencontre des cadres.

Préciser la notion de cadres et appréhender la complexité et la diversité des cadres et du management.

Connaître les préoccupations et revendications des cadres dans les secteurs privé et public.

Articuler le sens du syndicalisme d'adhérents et une démarche de développement spécifique en direction des cadres.

Connaître les attentes et les motifs d'adhésion des cadres.

Savoir proposer l'adhésion à des cadres.

Aller à la rencontre des cadres et leur proposer l'adhésion.

Préparer le travail intersession.

2^e partie :

Effectuer un retour sur le travail intersession et s'entraîner à la proposition d'adhésion.

Mettre en œuvre des pratiques syndicales qui favorisent le développement chez les cadres.

Mieux connaître l'histoire de la CFDT Cadres et les choix politiques de la CFDT pour organiser et prendre en charge les cadres en son sein.

Construire un plan d'action pour améliorer la prise en charge des cadres dans la section syndicale ou le syndicat.

Fidéliser les adhérents cadres.

La date de la 2^e partie sera définie avec les stagiaires lors de la 1^{re} partie.

PUBLIC

Secrétaire et trésorier du syndicat, responsable de développement, de formation et tous les membres de la commission exécutive, DS, élus au CSE

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

OBJECTIFS

- Analyser les stéréotypes sur les cadres
- Développer la syndicalisation chez les cadres
- Renforcer la représentativité de la CFDT dans le collège cadres

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques et de méthodes interactives, d'activités pédagogiques à distance diversifiées individuelles ou de groupe

INTERVENANTS

Peggy THEISS - Cédric BARRÉ
Formateurs du CREFAC

Formation à la demande possible sur le lieu de votre choix.

Dates (à Paris ou en région) :



Sur demande d'un Syndicat ou d'une UPRA

TARIFS : Coût pédagogique pris en charge par le CREFAC, organisme de formation de la CFDT Cadres

Seuls les frais annexes restent à votre charge (Déplacement, hôtel et repas)